N. 48. TOME I[er] 1ère ANNÉE DIMANCHE ET LUNDI 27 ET 28 FEVRIER 1842

ON S'ABONNE

— Au bureau central, à l'imprimerie de la Banque de Pologne.

— Chez tous les libraires.

— Et à tous les bureaux de poste.

Pour 3 mois

Varsovie: R. ar. 2, c. 25 (15 f.)
à domicile. 2, 40 (16 f.)
Province 3, (20 f.)

Un N°. isolé — c. 5 (10 gr.)



On reçoit les avis à insérer, tous les jours de dix heures du matin à cinq heures du soir, au bureau du journal.

Le prix des insertions, se règle à l'amiable.

Les lettres adressées à la rédaction doivent être affranchies.

LE GLANEUR DE VARSOVIE



PARTIE POLITIQUE.

— PARIS, 18 *Février*. — Le terme fixé pour la ratification du traité relatif au droit de visite, expire le 20 du courant. On prétend que M. Guizot a demandé la prolongation du délai accordé à cet effet, et proposé en même temps, que des négociations nouvelles fussent ouvertes, afin de s'entendre sur les modifications à apporter aux articles de ce traité, qui ont excité dans la chambre les plus vives réclamations; lord Aberdeen aurait répondu au nom de l'Angleterre, la puissance la plus intéressée dans la question, que le gouvernement britannique était prêt à accorder à la France, tous les délais que le vote de la chambre des députés pouvait rendre nécessaires, mais qu'il ne pouvait consentir à ce que des négociations terminées fussent reprises, et qu'aucune modification fût apportée à un traité déjà paraphé.

— M. le comte Lehon, ministre plénipotentiaire de Belgique, vient, sur sa demande, d'être mis en disponibilité. Il est attendu sous peu de jours à Paris.

— Le démêlé du consul français, M. Levasseur, avec le gouvernement haïtien n'est pas encore terminé. Les journaux français donnent aujourd'hui la véritable cause de la mésintelligence survenue. Une certaine quantité de faux billets haïtiens étant arrivés de France, à bord d'un navire de cette nation, le consul français, d'accord à ce qu'il semble, avec le président de la république haïtienne, fit saisir et brûler ces faux billets. Mais un journal du pays, le *Manifeste*, osa publier contre M. Levasseur les accusations les plus injurieuses. Sur la plainte de l'agent consulaire français, le rédacteur de la feuille incriminée fut condamné à une amende de 80 gourdes. Après le jugement, la jeunesse d'Haïti promena en triomphe le journaliste condamné. Ce dernier fait décida M. Levasseur à se retirer à bord du brick français le *Berceau*, sur lequel il attendait que le président de la république lui donnât une satisfaction plus complète, et déclara que la saisie et la destruction des billets, avaient eu lieu d'un commun accord.

— Un conseil de cabinet, tenu hier aux Tuileries, pour déterminer d'une manière définitive le chiffre des fonds secrets qui va être demandé aux chambres, a fixé ce chiffre à un million à

peu près, ainsi que nous l'avons annoncé, il y a quelques jours. Le ministère est décidé à faire de la loi des fonds secrets, une question de cabinet.

— Un courrier, venant de Portugal a apporté à Madrid, la nouvelle que le 10, la municipalité de Lisbonne avait demandé le rétablissement de la charte de don Pédro. S. M. y avait consenti et avait nommé aussitôt le duc de Terceira président du conseil et ministre de la guerre.

Le Patriote de Madrid dit que le gouvernement espagnol est prêt à tout, et que l'on a lieu d'espérer que les relations entre les deux peuples n'en seront pas altérées, pourvû que le gouvernement portugais ne protége à Madrid aucune intrigue.

— Dans le courant de la semaine prochaine, M. Odillon Barrot doit présenter à la chambre une proposition pour demander la révision des lois de septembre.

— On lit dans la *gazette des tribunaux* que Marie, Capelle veuve Laffarge, est dangereusement malade et que les médecins n'ont aucun espoir de la sauver. Elle a déjà reçu l'extrême-onction.

— Londres, 18 *Février*. — Dans la séance de la chambre des communes du 15, le colonel Fox a interpellé les ministres, à l'effet de savoir si le ci-devant général carliste, Cabrera, avait effectivement obtenu du roi des Français la permission de se rendre à Paris. Beaucoup d'Espagnols, a-t-il ajouté, qui se trouvent en Angleterre, ont été alarmés par cette nouvelle. Ils l'ont été d'autant plus que le bruit court, qu'un comité composé d'Espagnols, est formé dans le but d'organiser un mouvement révolutionnaire en Espagne et que l'on assure même que le gouvernement français se prête à ces machinations. Sir Robert Peel a répondu qu'il n'avait point appris, officiellement, l'arrivée à Paris de Cabrera, bien que cette nouvelle lui fût également parvenue par voie particulière; que, dans tous les cas, il espérait bien que le gouvernement espagnol, soutenu par la masse de la nation, serait toujours assez fort pour déjouer toutes les conspirations tramées contre lui, mais qu'il tenait à ce qu'on fût bien convaincu, qu'il ne partageait pas, le moins du monde, l'opinion qui attribue au gouvernement français une part dans ces machinations.

— C'est le 16 que l'amendement de lord John Russel, dans la question des céréales, a été rejeté, et la proposition du ministère adoptée à une majorité de 123 voix (349 contre 226).

Malgré l'échec essuyé par le parti whig, M. Villiers n'en a pas moins déclaré, dans la séance du 18, qu'il n'entendait nullement retirer son amendement, lequel consiste à demander la suppression complète du bill des céréales. Il est probable que l'amendement de Monsieur Villiers réunira encore moins de voix que celui de lord John Russel, car ce dernier, ainsi que tous les partisans d'un droit modéré et fixe, ne le soutiendront pas. Les débats ont été ajournés au lundi 21.

— Il paraît que le cabinet n'avait jamais compté sur une majorité aussi forte que celle qu'il vient d'obtenir, et que ce résultat peut, en grande partie, être attribué à la mauvaise organisation du parti whig. En effet lord John Russel, aujourd'hui chef de l'opposition, se trouve dans une tout autre situation que Robert Peel en 1835 et 1841, et il est loin d'exercer sur ses partisans les plus fidèles, l'espèce d'autorité absolue que sir Robert Peel exerça, pendant trois ans dans les communes, sur plus de 300 membres conservateurs.

— D'après des nouvelles de Leicester et de Rochdale, sir Robert Peel a été brûlé en effigie sur la place publique de ces deux villes. A Leicester, les habitants ont tenu un conciliabule, et ont résolu d'adresser une pétition à la Reine pour lui demander le renvoi des ministres.

— Le résultat du vote de la chambre des députés, sur la proposition Ducos, a produit une grande joie dans le cabinet anglais, qui paraît intimement persuadé, que la conservation du ministère Guizot intéresse vivement la prospérité de l'Europe entière.

— *La Britannia* a apporté à Liverpool des nouvelles de New-Yorck, du 31 Janvier. Plusieurs banques américaines, et entre autres celles de Girard et de Pensylvanie, ont de nouveau suspendu leurs paiements. Il est fort douteux que les intérêts de la dette américaine puissent être payés cette année. Ces nouvelles ont produit une triste impression à Manchester et à Liverpool. On craignait des embarras financiers pour le commerce et pour les villes manufacturières de l'Angleterre.

Le sénat américain a repoussé la proposition qui demandait le rappel de la loi sur les banqueroutes, rendue dans la dernière session. Ainsi, cette loi a dû être mise en vigueur le Ier Février courant.

— MADRID, 12 *Février*. — Le ministère est sorti victorieux de la grande épreuve. Le fameux paragraphe 6 du projet d'adresse, dont il est question depuis si longtemps, a été rejeté et remplacé par un amendement de MM. Posada et Mendizabal, sous-amendé lui même par M. Montanez. On a voté d'abord pour le sous-amendement qui a été adopté; et le paragraphe, dans son entier, l'a été ensuite à une majorité de dix voix (77 contre 67). Ni les journaux, ni les correspondances particulières ne donnent le texte de ce paragraphe. Le septième n'a donné lieu à aucune discussion, mais on s'attend à des débats orageux sur les questions d'administration intérieure et sur le budget de l'année.

— Les sociétés secrètes déploient de nouveau une grande activité, surtout à Barcelone. A Mahon, on assure qu'un confit a éclaté entre la population et les troupes.

— Les malintentionnés répandent partout le bruit d'une prétendue conspiration Cristino-Carliste, à la tête de laquelle se trouverait Cabrera, et qui aurait pour but le mariage de la reine Isabelle avec un des fils de don Carlos. Des proclamations de Cabrera seraient même déjà, dit-on, arrivées à Madrid.

— L'ambassadeur espagnol à la cour de Lisbonne, qui se trouvait en congé à Madrid, afin de prendre part aux délibérations du sénat, a reçu l'ordre de retourner à son poste. Il est, assure-t-on, chargé d'offrir à la reine de Portugal un secours de 20,000 hommes, pour l'aider à réprimer le mouvement révolutionnaire qui a éclaté à Porto.

— CONSTANTINOPLE, 26 *Janvier*. — Sir Strafford Canning est resté, dit-on, trois jours en face de Constantinople, sans vouloir débarquer, parce que le commandant des batteries turques du Bosphore, se refusait à saluer le premier le pavillon de la Grande-Bretagne, hissé au grand mât du bateau à vapeur anglais qui portait cet ambassadeur.

— Le bruit court à Constantinople que le renvoi du grand-visir Izzet Mehemed et de plusieurs autres hauts fonctionnaires, est une chose déjà décidée dans le sérail. Les uns désignent Tahir-Pascha, les autres, le vieux Chosrev, comme devant succéder à Izzet.

— LE CAIRE 24 *Janvier*. Mehemet-Ali, vient de recevoir des dépêches de la Porte, qui lui demandent formellement d'envoyer à Constantinople un contingent de 12,000 hommes. Aussitôt après la réception de cette dépêche, Mehemet-Ali s'empressa de dissoudre la garde nationale d'Alexandrie, renvoya toutes ses troupes dans l'intérieur du pays, à l'exception de sa garde, par laquelle il fit occuper les postes d'Alexandrie, et il répondit qu'il n'avait aucun régiment disponible.

— NEW-YORCK, 31 *Janvier*. M. John Quiney Adams, ci-devant président des Etats-Unis, a remis à la chambre des représentants une pétition du Massachussets, dans laquelle la révocation de l'union est demandée, dans le cas où il n'y aurait pas d'autre moyen de détruire le fléau de l'esclavage dans les Etats du sud. Cette pétition a soulevé un orage terrible dans la chambre. Plusieurs députés proposèrent d'accuser John Adams de haute trahison; d'autres de l'expulser. Après trois jours des discussions les plus animées, le débat finit par le rejet de la proposition, tendant à obtenir que la pétition en question fût déposée sur le bureau de la chambre.

MISCELLANEA.

MON GENDRE

Vaudeville représenté pour la première fois, sur le théâtre des Variétés, à Varsovie, le 25 Février 1842.

M. Timothée Bélin vient d'épouser la belle fille de Mme Pivart, marchande de nouveautés retirée, et encore assez jeune. Feu Mme Pivart était un peu despote et sa veuve ne se sent pas pressée de se soumettre à de nouveaux liens. Elle veut profiter de sa liberté, et autant par économie que par prudence, elle se dit en prenant un gendre: »Ma foi, ce sera pour moi et pour ma fille; il nous promènera, nous protégera, nous fera danser.« Mais par suite de ses habitudes d'autorité maternelle, la bonne veuve finit par trouver que sa fille peut bien garder la maison et se passer de valse et de spectacle, comme il convient à une demoiselle bien élevée. De sorte qu'elle finit par absorber entièrement

son gendre, et à en détourner les bras et les jambes à son usage personnel. Le pauvre homme a le temps à peine de dormir, que déjà sa belle-mère est levée et tout habillée pour les courses du matin.

Mme Timothée trouve très-mauvais que sa mère dispose ainsi de son mari, et qu'on la laisse seule à la maison; elle se fâche et obtient de Timothée qu'il résistera aux exigences de sa belle-mère. Celle-ci entre sur ces entrefaites; elle est toute prête, elle veut partir; son gendre hésite, balbutie quelques excuses; Mme Timothée elle-même s'enhardit jusqu'à déclarer à sa mère, qu'elle ne veut plus qu'elle emmène son mari pour toute la journée; à ces mots, Mme Pivart verse un torrent de larmes, un déluge de reproches sort de sa bouche, et la fin de tout ceci, c'est que le bon Timothée offre son bras à sa belle-mère et sort avec elle.

La jeune femme, restée seule, reçoit la visite d'un M. Duplanty, galant suranné, qui paraît avoir été bien avec la belle-mère, il y a longtemps. Ce personnage a des idées sur la femme de Timothée; déjà il a glissé un billet doux dans le panier à ouvrage de celle-ci, maintenant il croit que le moment est venu de lui faire une déclaration de vive voix; mais il s'est trop hâté ou a mal choisi son temps; Mme Timothée s'indigne de sa déclaration; justement au moment où il vient de la faire, voici que Timothée rentre seul, venant chercher un parapluie, car l'orage a forcé sa belle-mère, qui voulait aller admirer l'obélisque, de se réfugier momentanément dans un coucou (mauvaise voiture de place).

Duplanty s'est échappé en voyant rentrer le mari, mais celui-ci a conçu des soupçons. A peine a-t-il le temps de les exprimer, que voici sa belle-mère qui revient, ramenée par le coucou qu'elle n'a pu payer. Le cocher a fait l'insolent. — Allez parler à ce drôle! dit Mme Pivart à Timothée; vous êtes un homme, vous; tenez, prenez votre canne.

Timothée prend sa canne et revient bientôt avec le jonc cassé en trois morceaux, le visage pâle, les habits en désordre. Il s'assied, on lui apporte un verre d'eau. Remis un peu de l'émotion physique, causée par la lutte qu'il vient de soutenir, il se rappelle avec douleur que, la veille, il a conduit sa belle-mère au bal, qu'il n'a pas dansé avec elle moins de huit contredanses et de six galops, et que le soir, la même corvée l'attend. Tout en cherchant les billets de bal, il trouve la lettre de Duplanty. Sa fureur, son exaspération ne connaissent plus de bornes, il veut tuer son rival, et celui-ci arrive comme à point nommé pour recevoir la peine de ses galanteries. Timothée ferme la porte, ne laisse d'autre issue ouverte que la fenêtre, et ordonne à son rival de sortir; il lui offre même une chaise pour lui faciliter les voies; mais Duplanty, effrayé, jure que c'est pour la belle mère et non pour la fille qu'il est venu. Oh! pardieu! dit Timothée, voilà qui s'arrange bien. Ma belle-mère, accourez! — Monsieur, votre recherche nous honore. — Ma belle-mère, décidez-vous. — Mais, mon gendre... — Mais, Madame, je vous jure que je ne sortirai plus jamais avec vous. — Mais, monsieur... — Monsieur, choisissez: la fenêtre est ouverte... — Hé bien! j'épouse! dit Duplanty. — Je consens, dit faiblement la veuve. — Mes beau-père et belle-mère, je vous bénis! s'écrie le gendre enthousiasmé, en unissant leurs mains; soyez heureux.

Cette pièce est, comme on le voit, remplie d'incidents comiques, aussi a-t-elle fait rire. M. Żółkowski a joué avec beaucoup de bonhomie le rôle de Timothée.

LOGOGRIPHE

Sur huit pieds je sers à guérir;
Sur cinq pieds, dans les champs je vais garder les bêtes.
Avec six je sers à bâtir;
Sur quatre je sers à pétrir;
Je me dresse sur trois au milieu des tempêtes.

Arrivées: MM. Epstein, venant de Zalesie; le juge Piątkowski, venant de Wieluń; Wołicki, venant de Cracovie; Léon Ostrowski, venant de Pultusk; Kulczyński venant de Prawda.

Départs: MM. Deboli, allant à Radom; Pretwic, allant á Łowicz; Sobolewski, à Szczuczyn.

Théâtre des Variétés. — ***Anglik czyli Głupiec rozumny***, (L'Anglais ou le Sot spirituel. — ***Oryginały***, (Les Originaux). ***Hortensya czyli Kobieta już nie kochana*** (Hortense ou la femme qui n'est plus aimée).

Le Chronothermomètre de la Banque marquait hier à midi: degrés au dessus de zéro: 2; — à 6 heures du soir: 0; — à minuit: degré au dessous de zéro: 1; — ce matin à 6 heures: 1.